

Edito

Renouvellement et continuité

Sommaire :

- **EDITO**
- **RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
- ◇ **LES ACTIVITÉS DE NOTRE AROPA EN 2014**
- ◇ **LES RENCONTRES**
- ◇ **LA DÉFENSE DES RETRAITÉS**
- ◇ **LA COMMUNICATION**
- ◇ **L'ACTION SOCIALE**
- ◇ **LES PARTENARIATS**
- ◇ **LE DÉVELOPPEMENT**
- ◇ **SITUATION COMP. TABLE**
- ◇ **4.000ÈME ADHÉRENT**
- **ECHOS DE LA FNAROPA**
- **EN BREF**
- **MERCI AUX PARTENAIRES**

Lorsqu'en avril 2009, Daniel Coffinet accéda à la Présidence, il déclarait dans son éditorial, que la charge était lourde mais enthousiasmante.

C'est bien ces deux sentiments qui m'animent aujourd'hui, alors que le conseil d'administration m'a tout récemment confié la Présidence de notre association, Daniel Coffinet souhaitant « passer la main ».

Mon premier message sera pour nos 4.000 adhérents ; qu'ils soient assurés de la continuité de nos actions, du développement de nos services et de l'approfondissement de notre communication, avec de la bonne information, utile et compréhensible.

En m'adressant ensuite à nos partenaires, je leur confirme que je poursuivrai la même politique dans le cadre de relations de confiance, avec le souci de sauvegarder les intérêts de nos adhérents, sans méconnaître les impératifs de ges-



Assemblée Générale
19 mars 2015

tion auxquels ils sont soumis.

Envers nos élus et bénévoles, mon souhait est de travailler avec eux dans l'amitié et la convivialité, comme c'est le cas actuellement. Chacun sait bien que sans eux l'Aropa 51-08 ne serait pas ce qu'elle est.

Enfin, mon dernier message s'adresse à nos élus de la Fnaropa et spécialement à son Président Yves Humez. Je lui adresse mon total soutien dans les actions que sa Fédération Nationale a engagées et engagera pour la défense des retraités.

Je vais ainsi mener ma mission avec à mes côtés, Daniel Coffinet en qualité de Vice-président délégué ; quoi de mieux pour assurer la continuité de nos orientations.

Rendons-lui un hommage bien mérité ; durant sa présidence, il a su animer avec brio et dynamisme notre association, en lui donnant, comme d'ailleurs ses prédécesseurs, le développement que nous lui connaissons.

Qu'il en soit très sincèrement remercié.

Alain PIETREMENT
Président

Hommage à Claude Patour

Claude nous a quittés tout dernièrement. Personne à l'Aropa n'oubliera le rôle important, voire décisif qu'il a joué, au cours des années 2002/2012, dans la mise en place de notre organisation financière et administrative, sans évoquer le fait qu'il fut le concepteur de notre site internet.

Personne non plus n'oubliera sa personnalité enjouée, chaleureuse toujours à l'écoute de l'autre et toujours prêt à aider ; il surprenait par l'étendue de ses connaissances ; il laissera le souvenir d'un compagnon agréable avec qui « on apprenait toujours en l'écoutant ».

A sa famille et en particulier à Denise son épouse, nous exprimons toute notre affection.

En annexe :

Sortie Mardi 26 mai 2015

**Escapade à bord du
Chemin de Fer de la
Vallée de l'Eure**

**Visite guidée de la
Maison et du Jardin de
Claude Monet à Giverny**



Alain Piétrement



Retour sur l'Assemblée Générale 2015

Le Président, Daniel Coffinet, accueille les 700 participants présents ce 19 Mars 2015 pour assister à ce temps fort de notre Association, reflet d'une année de travail des bénévoles toujours soucieux d'apporter plus d'informations et de services à ses adhérents.

Les bonnes nouvelles sont essentiellement liées aux décisions de notre Aropa, les moins bonnes concernent le domaine économique, social et financier qui influe sur : notre pouvoir d'achat, les difficultés à maintenir nos caisses de retraites complémentaires, la mise en place, trop souvent reportée, des aides annoncées pour le bien vieillir, le maintien à domicile, etc...

Les activités de notre Aropa

Les rencontres en 2014

La journée à la Foire de Châlons, organisée conjointement avec la SDAE 51 (section des anciens exploitants agricoles) : la conférence sur la sécurité routière a eu un succès total, notre association était également installée ce jour là sur un stand dans un secteur fort fréquenté.



Les 9 réunions décentralisées organisées sur différents sites de nos deux départements. Les thèmes abordés par nos responsables de commission ont donné satisfaction aux adhérents présents.



La commission Loisirs, animée par **Marie-Josèphe Lapie**, a organisé avec succès : la visite du musée de la Grande Guerre, dans la Somme, ainsi qu'une sortie parisienne, au théâtre des Variétés où se jouait la pièce *Ouh Ouh*.



La défense des retraités par Claude Ruelle

Doit-on penser que les retraités sont les sacrifiés au nom des difficultés économiques et structurelles de la France ? Certainement quand on constate la non revalorisation de nos retraites, la fiscalisation du supplément familial, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, le passage de la CSG de 3,8 % à 6,6 % pour un certain nombre d'entre nous et la réforme faite uniquement de petits ajustements alors que nos régimes complémentaires Agirc et Arrco sont maintenant menacés !

Dans la difficulté, nous nous devons de participer à l'effort de redressement, mais pas seuls. Notre Aropa et les fédérations nationales s'emploient à sensibiliser les parlementaires et gouvernants en réclamant prioritairement la mise en place de la retraite universelle, l'accès aux soins pour tous, la prise en compte de la perte d'autonomie.



La communication par Marc Baudot

Un travail important a été réalisé sur notre site internet, mis en place en 2012 afin de l'enrichir de toutes les informations utiles à nos adhérents. Nos aînés ne sont pas toujours habitués à cette pratique mais peuvent en parler à leurs enfants, petits enfants, amis qui les aideront.

Notre communication est permanente d'autant que les newsletters (lettres d'informations) sont envoyées aux adhérents internautes le 1er de chaque mois ; elles sont le vecteur de diffusion de nos bulletins d'information. C'est un moyen rapide et efficace de transmission.

Aujourd'hui, notre site rejoint celui de la FNAROPA, notre Fédération Nationale, qui y développe beaucoup d'informations de niveau national et sans changement en terme d'adresse, d'identifiant et de mot de passe. Dans la rubrique « mon espace Adhérent » vous sont proposées : les informations de la FNAROPA, celles de notre site internet et la liste des rubriques récemment mises à jour.

Notre site est une source d'informations pour nos adhérents et aussi pour les entreprises, les futurs retraités, anciens salariés du monde agricole, viticole et sylvicole.



L'action sociale par Jacques Boiteux

L'objectif est de vous informer sur l'évolution de la législation concernant le social et la santé des personnes, sur vos droits dans ces domaines, sur les conditions du bien vieillir, sur le rôle difficile des aidants familiaux.

Nous avons mis cette année un nouveau service à votre disposition, avec la création d'un fichier des différents établissements d'hébergement pour personnes âgées, fichier que vous pouvez consulter sur demande auprès de notre secrétariat.



Les partenariats par Jacques Debroye

Cette année 2014, le travail des membres de la commission a consisté à conforter, voire améliorer, les accords conclus précédemment avec nos partenaires.

Les deux principaux sujets qui ont marqué leurs travaux, portent sur le nouveau contrat « responsable » de la complémentaire santé (décret du 18 novembre 2014) et sur le nouveau service d'accompagnement administratif, fiscal et juridique pour nos adhérents, suivant la convention de partenariat signée avec « CDER Particulier » et « CERFRANCE Nord Est Ile de France ».



Le développement par Régis Millard

Les membres de la commission ont toujours eu pour objectif principal l'évolution de la grande famille Aropa 51-08 : de 169 adhérents en 1987, nous sommes passés au 31 décembre 2014 à 3 931.

Ce résultat est possible du fait d'étroites relations avec les responsables des entreprises concernées et de la diffusion de supports de présentation de notre association expliquant tous les avantages dont peuvent bénéficier les retraités qui nous rejoignent.

Il faut savoir que les retraités, même non affiliés MSA, peuvent adhérer s'ils ont été salariés de secteurs en amont ou en aval des organismes ou entreprises agricoles ou viticoles. Il ne faut pas hésiter à le faire savoir.



Pour plus d'informations sur les sujets abordés ou toute autre question que vous souhaiteriez poser, vous pouvez appeler notre bureau, la secrétaire répondra ou vous dirigera vers le bon interlocuteur ou organisme concerné.

N'hésitez pas à nous contacter

Le président évoque, entre autres sujets, les régimes de retraites complémentaires ARRCO et AGIRC, leur dégradation et les préconisations envisageables pour que survive le système.

En conclusion, il confirme que tous les bénévoles poursuivront leurs actions d'amélioration du service aux adhérents.

Situation comptable au 31 décembre 2014

Le trésorier, présente le compte de résultats et le bilan de cet exercice (que vous pouvez consulter sur notre site internet www.aropa5108.org, dans la rubrique Assemblée Générale) dont les résultats prouvent la gestion rigoureuse et le bon équilibre financier de notre association qui a permis le maintien de la cotisation à 40 € pour 2015 .

Par son rapport, Jean-Marie Leblanc, vérificateur aux comptes, valide les comptes.



Jean Marie Leblanc

Il est là..... le 4.000^{ème} adhérent



Pour être écoutés, soyons plus nombreux. C'est donc avec grand plaisir que Daniel Coffinet reçoit au cours de cette assemblée générale l'adhésion de Régis Grévin, en retraite au 1^{er} avril 2015, heureux de rejoindre la grande famille des aropistes.

Cette réunion s'est achevée par le spectacle de qualité offert par l'humoriste Pierre-Yves NOEL





Echos de la FNAROPA

Yves Humez, Président de la Fédération Nationale des Aropa, évoque des sujets d'actualité de niveau national que nous résumons en quelques lignes :

La représentativité des retraités : à la CFR (Confédération Française des Retraités) la FNAROPA occupe la place de vice président qui lui permet d'être de plus en plus entendue. La Confédération attend toujours la reconnaissance officielle de son existence qui lui conférerait la capacité de représenter l'ensemble des retraités dans les différentes instances nationales.

La réforme des retraites de 2013 : comme prévu, elle ne sera pas complètement appliquée, l'objectif financier ne peut être atteint. Pour les deux organisations nationales, la vraie solution est la retraite universelle, le dossier est enfin promu par certains économistes et politiques.

L'accès aux soins égal pour tous, est remis en cause du fait d'un reste à charge trop élevé pour certains alors que l'assurance maladie présente un déficit et que le recours aux assurances complémentaires atteint ses limites du fait de la hausse des cotisations. Les propositions de la FNAROPA : respecter la règle de l'équilibre budgétaire, élargir le périmètre de solidarité en s'inspirant du régime Alsace-Moselle, garantir une égalité quels que soient l'âge, le revenu, la résidence...

Le projet de loi « d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement » : les mesures adoptées portent sur la prise en charge financière accrue des aides à domicile et les mesures sur les logements centrées sur le maintien à domicile

La fiscalité : notons la modification du taux de prélèvements de la CSG pour les retraités, la suppression de la première tranche d'impôts et de la 1/2 part pour les veufs, la remise en cause des frais professionnels.

En bref, quelques questions réponses

L'avenir des retraites, principalement les retraites complémentaires, sujet largement évoqué par le Président, en négociation avec une prochaine échéance fixée en juin 2015.

Les avantages obtenus auprès de nos partenaires, l'objectif est d'apporter à nos adhérents toujours plus de services et d'avantages tarifaires, à chacun ensuite d'insister auprès des partenaires sur sa qualité d'aropiste. Ne pas hésiter à nous signaler tout dysfonctionnement constaté.

Le cumul emploi retraite, la loi du 20/01/2014 en modifie le principe suivant les cas, il est conseillé de bien se renseigner avant de reprendre un emploi.

La difficulté d'obtenir une APL, plusieurs conditions à respecter : être titulaire d'un bail, ne pas avoir de parenté avec le propriétaire, avoir des ressources inférieures à un certain montant qui dépend de la situation familiale etc... il convient de voir avec la MSA ou la CAF.

Les taxes sur les contrats d'assurance, les cotisations d'assurance ne sont pas soumises à la TVA, mais incluent une taxe fiscale dont le taux varie selon la nature des contrats. Les Assurances encaissent et reversent le montant de ces taxes au Trésor Public.

Les contrats « responsables » en complémentaires santé et les conséquences à venir sur certains remboursements comme le forfait journalier hospitalier, les lunettes, les dépassements d'honoraires, etc ... Pour nos adhérents, la majorité des contrats ayant été renouvelés au 01/01/2015, les nouvelles règles ne s'appliqueront qu'en 2016 ; nous vous informerons des changements à venir.

La récupération des franchises médicales appliquées par la caisse d'assurance maladie sur les médicaments, les actes paramédicaux, les transports sanitaires, les consultations médicales, etc.... Cette franchise est plafonnée à 50 € par an et par personne, elle peut être récupérée sur toute prestation versée à l'assuré ou à ses ayants droit.

Le devenir de l'adhésion à l'Aropa en cas de décès de l'adhérent, dans ce douloureux cas le survivant devient adhérent à son tour et continue à bénéficier des mêmes avantages auprès de nos partenaires.

Nous ne pouvons sur le présent document détailler, comme nous le souhaiterions, nos réponses mais là encore

N'hésitez pas à nous contacter

Un grand merci à nos partenaires sans lesquels l'AROPA 51-08 ne serait pas ce qu'elle est.



AROPA 51-08

Association des Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles de la Marne et des Ardennes
Maison des Agriculteurs - 2 rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS Cedex
Téléphone : 03 26 82 88 73 / Internet : www.aropa5108.org / email : aropa51-08@orange.fr

Membre de

